

Le site des moulins du Juge

d'après le livre « Saint-Affrique et ses moulins »

de Jean-Pierre-Henri Azéma

Le site des moulins du Juge.

En amont des moulins, la vallée du Monnargues se présente avec un fond plat et une pente d'environ 4,7 %. L'ensemble est interrompu par un important abrupt rocheux,

créant une déclivité d'environ 20 mètres de haut. Cette rupture de pente est marquée par des terrasses soutenues par de hauts murs en pierre sèche. La pente de cette cassure, est au moins de 27 %. Jusqu'en 1830, il n'existe que deux moulins (fig. 77 et 78).

N°01. Le moulin du Juge 1 : ancienne filature de coton.

Référence: Ce moulin ne figure pas sur le Cadastre Napoléonien de 1810.

Le site et le bâtiment.

Le moulin est construit sur la rive droite du Monnargues et bénéficie d'une hauteur de chute d'au moins 4 m. En 1830, les assises du bâtiment

forment un parallélogramme régulier de 17 m de long et 11,20 m de large et d'orientation générale est-ouest (fig. 79). Une petite extension de 3,40 m de long sur 8 m de large, abritant la roue verticale, a été ensuite accolée sur le pignon est de l'usine. Le linteau de la porte du pignon nord porte la date

de 1830 (fig. 80). Ce moulin, construit en pierres de grès, liées à chaux et à sable, s'élève sur trois niveaux percés d'ouvertures régulières de petite taille, sur cinq travées régulières. La toiture à longs pans, à faible pente, se compose d'une charpente en bois avec couvrement en tuile creuse. La morphologie du moulin correspond à celle d'une usine textile.

L'intérieur est vide de toute machine et moteur hydraulique. Le moulin possédait un réservoir d'eau, compris entre le chemin menant à Saint-Victor et le moulin lui-même. Denis Bouzat, son propriétaire, appelle cet ouvrage hydraulique par la dénomination occitane: « *la palsieye* ». Il l'utilise aujourd'hui comme jardin potager (fig. 81).

L'histoire.

Le créateur de cette usine n'est pas connu. Une roue verticale d'environ 4 m de diamètre et 0,80 m de large, servait de moteur à cette usine. En 1837 Jean Hermet fils aîné, fabricant à Saint-Affrique, rue de la Grave, achète ce moulin. Sur une partie de la parcelle, une nouvelle construction prend place sous la forme d'une filature de coton.

L'enquête de 1839, sur les Industries manufacturières (AD12, 6 M 740) livre



Fig. 77 Saint-Affrique (Aveyron). Site des Moulins du Juge.

© Photo JPH AZEMA. Janvier 2012.

de précieux renseignements sur la nature de l'activité de cette usine. Jean Hermet (et compagnie), est déclaré comme fabricant, propriétaire exploitant une manufacture et fabrique de coton. L'équipement technique de la manufacture se compose de 3 métiers à filer et de 6 métiers à tisser et 9 « autres mécaniques » (sic), l'ensemble mis en jeu par un moulin à eau. Le personnel comprend sept hommes payés 1,25 fr. par jour, dix femmes payées 60 centimes par jour et 8 enfants payés 50 centimes par jour, soit 25 personnes. La matière première est uniquement du coton provenant de Marseille et de Bordeaux. L'usine fabrique deux types de produits : tout d'abord de l'étoffe de coton rayé (4.000 m par an au prix de 1,25 fr. le m) et du coton en fil (7.000 kg au pris de 2,25 fr. le kg). L'ensemble est exporté vers la Provence et le Languedoc.

En 1857, le bâtiment passe ensuite à Lucien Hermet, notaire à Livignac (vallée du Lot). En 1861, il appartient à Jean-René Pascal Hermet, fabricant à métier (tisserand). Le site converti au travail de laine est animé par deux moteurs hydrauliques qui actionnent 360 broches et dix métiers réunis, permettant la production de 8.000 quintaux de toile par an. Un pot à fouler (mécanisme de foulon) complète l'équipement (AD12 6 M 736).

Vingt-cinq ans plus tard, en 1882, il quitte la famille Hermet pour intégrer celle de Simon Rouve, résidant à Serviel, hameau de l'ouest de la commune. En 1883 la filature est déclarée comme ruinée. En 1884, a lieu la déclaration de la démolition du moulin. En 1890, le propriétaire, Lucien Barthe, procède à la construction d'un moulin à tan.

Le samedi 2 novembre 1907, une crue importante frappe les moulins situés sur le Monnargues. L'hebdomadaire « L'écho de St-Affrique », relate ainsi cet événement. « *Le ruisseau de Monnargues (...) descendait la chaussée du moulin du Juge avec une violence incroyable. La chaussée était insuffisante à le contenir. Pour suivre son cours, il se créait une issue à gauche du moulin, pendant que la partie droite de la chaussée s'abattait sous la pression de l'eau* ». La vie de cette usine reste inconnue pendant 50 ans.

Avant 1958, l'usine appartient à Monsieur Moulis, entrepreneur de transports. Celle-ci est désaffectée depuis longtemps. Il ne reste aucun vestige de la roue verticale ni des machines de la filature. Le bâtiment est ensuite converti en porcherie. Cette dernière activité a cessé depuis longtemps.



Fig. 79 Saint-Affrique (Aveyron). Le Moulin du Juge -1-.
Vue générale du bâtiment placé au sommet de la cascade. © Photo JPH AZEMA. Juillet 2007.



Fig. 80 Saint-Affrique (Aveyron). Le Moulin du Juge -1-.
Linteau de la porte nord portant la date de 1830 © Photo JPH AZEMA. Juillet 2012

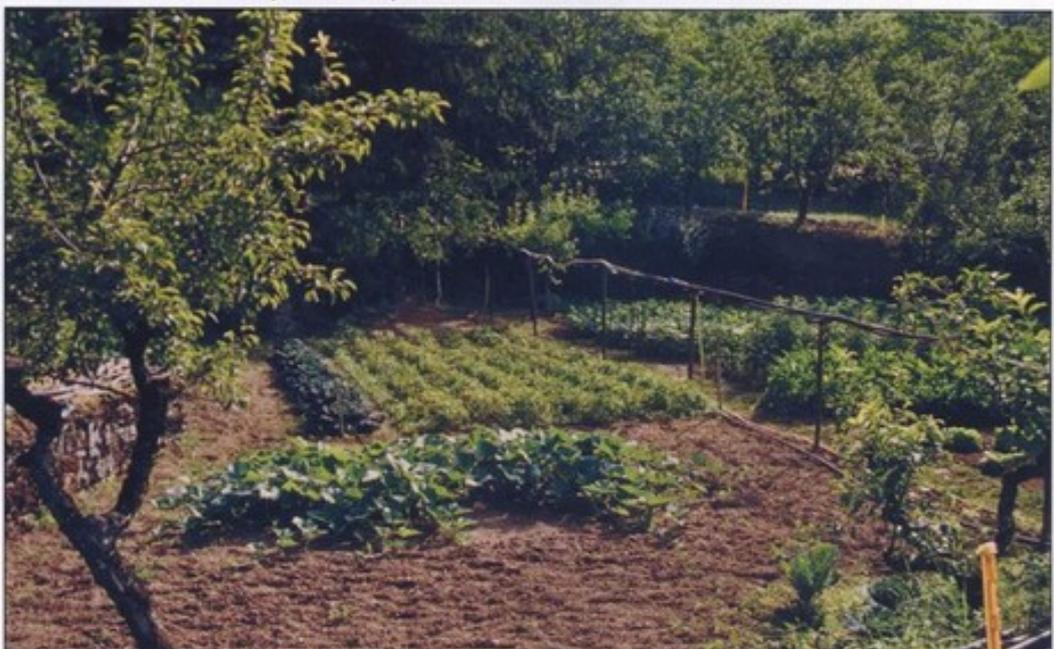
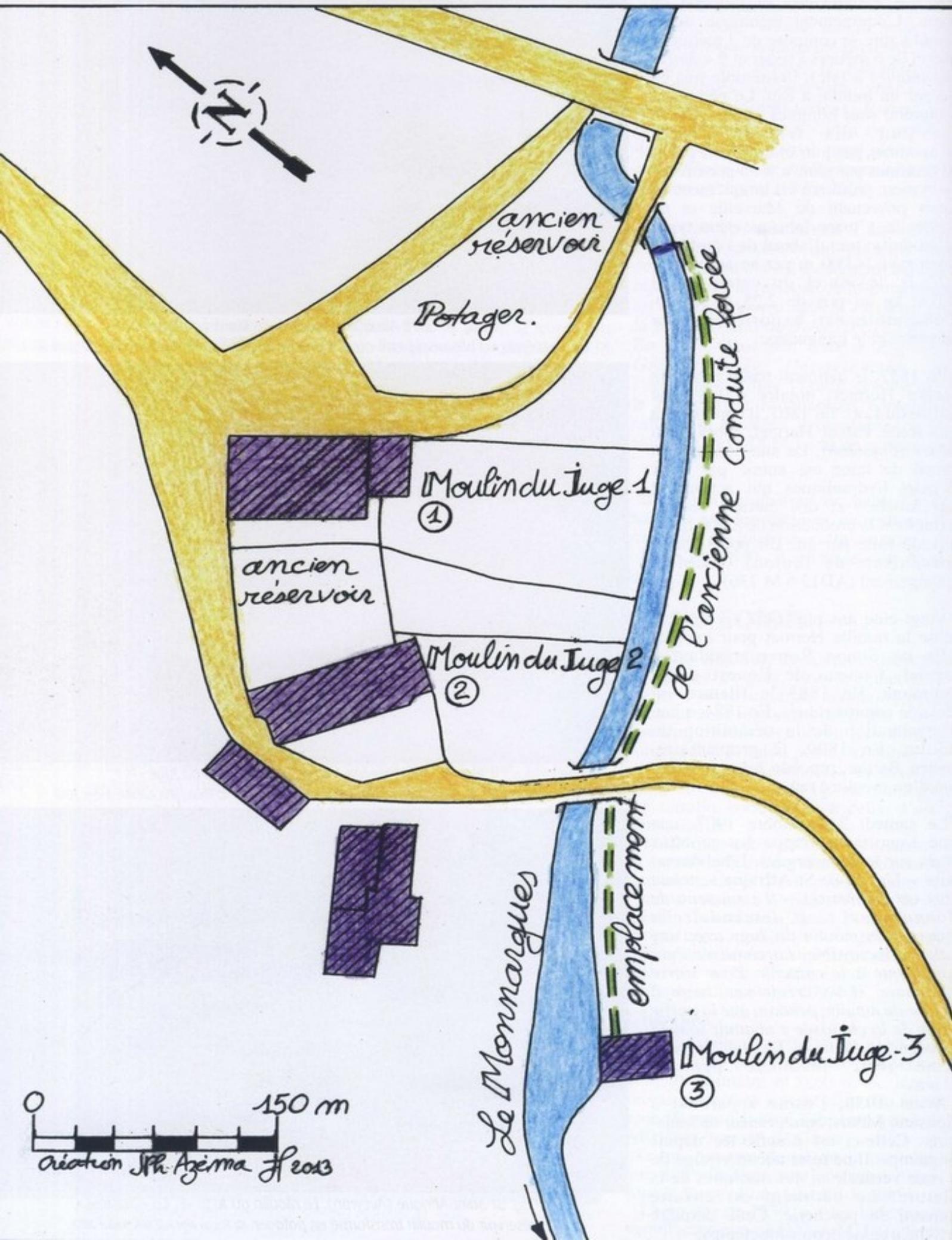


Fig. 81 Saint-Affrique (Aveyron). Le Moulin du Juge -1-. La « palsière »,
réservoir du moulin transformé en potager. © Photo JPH AZEMA. Juillet 2012.

Fig. 78 Saint-Affrique (Aveyron). Plan du site des Moulins du Juge. D'après Cadastre de 1975, CD, 90-95.

© Dessin JPH AZEMA juillet 2013.



N°02. Le moulin du Juge 2, moulin du Juge historique.

Référence du Cadastre Napoléonien de 1810; parcelle F 272, surface 264 m².

Le site et le bâtiment.

La pente de la rivière au niveau du moulin est de 27 %. En 1810, ce moulin, établi sur la rive droite du Monnargues, est placé à 18 mètres en-dessous du futur site supérieur. La hauteur de chute exacte de ce moulin dérivé, n'est pas connue. Après 1830, il est alimenté en eau par la fuite issue du moulin du Juge-haut (fig. 82). Ils forment alors, un ensemble de deux moulins étagés. Les assises du bâtiment s'inscrivent dans un parallélogramme régulier de 17 m de long et 8 m de large d'orientation générale est-ouest (fig. 83). Ce moulin construit en « pierre vue », liées à chaux et à sable, s'élève sur trois niveaux, percés chacun de quatre ouvertures, irrégulières, de petite taille. Un ajout important est visible sur la partie est du moulin. La toiture à longs pans, à faible pente, se compose d'une charpente en bois avec couverture en tuile mécanique.

L'histoire.

C'est historiquement « *Le moulin du Juge* », celui qui a donné son nom au site. Cette usine semble avoir longtemps appartenu au même propriétaire, Monsieur Bonamy, bourgeois exerçant les fonctions de Juge. Il a donné définitivement son nom au site.

Le plus ancien meunier connu est pour l'heure Anthoine Durand, meunier du moulin de Monsieur Bonamy. Il décède le 31 mai 1580 à Saint-Affrique (AD 2E 216 GG2). En 1638, le moulin du Juge, abrite un moulin à grain, mentionné dans la copie partielle du cadastre de Saint-Affrique (AM St-Aff. Fonds privé Bernard, f° 224 r°), concernant les *hoirs* (héritiers) d'Anthoine Durand, « *mesnie* » de Monsieur Bonamy. 3e paragraphe: « *Primo pour le moulin et terres joignans situé a la rivière de Monnargues qu'ont este de monsieur Bonamy juge* ». Grâce à la base de données du Cercle Généalogique de l'Aveyron, nous avons pu établir la liste de certains meuniers ayant officié en ce moulin.

Au XVIIIe siècle, la famille Durand est solidement installée au moulin du Juge. Plusieurs décès signalent que plusieurs générations y résident et y officient. Le 31 mai 1638 a lieu la sépulture d'Anthoine Durand, meunier du moulin des héritiers de Monsieur Bonamy (AD 2E 216 GG2). Ensuite, le 19 décembre 1652, se déroule la sépulture de Marguerite Crassouze,



Fig. 82 Saint-Affrique (Aveyron). Le moulin du Juge -2-. Façade nord-est.

© Photo JPH AZEMA, Juillet 2012.



Fig. 83 Saint-Affrique (Aveyron). Le moulin du Juge -2-. Façade sud-ouest.

© Photo JPH AZEMA, Juillet 2007.

80 ans ou plus, veuve de Jacques Durand meunière du moulin du Juge (AD 2E 216 GG). Plus tard, le 7 février 1664, on note la sépulture de Pierre Durand, 80 ans, meunier du moulin du Juge (AD 2E 216 GG). Elle est suivie de près, le 8 mai 1665, par celle de Jacques Durand, 70 ans, meunier du moulin del Jutgé (AD 2E 216 GG2).

En cette fin du XVIIIe siècle, après le mariage d'une fille Durand avec un Bages, le moulin change de famille. Un nouveau couple investit le moulin du Juge: Pierre Bages, laboureur et meunier (né en 1614) et Marguerite Durante (née en 1638). Leur première fille, Anne voit le jour le 2 février 1668 et décède le 24 avril 1669. Leur famille s'agrandit avec la venue de Claude, leur deuxième fille, le 27 juillet 1670

et de leur fils Antoine, le 28 novembre 1677. Ce jeune garçon n'a pas encore trois ans, le 26 août 1680, lorsque sa mère, Marguerite Durante, décède à l'âge de 42 ans. Quatorze ans plus tard, le 1er février 1694, son époux, Pierre Bages meunier du moulin du Juge, âgé de 80 ans, décède à son tour.

Le 5 décembre 1699, son successeur, Antoine Arnal, meunier âgé de 30 ans, décède précocement au moulin du Juge. Une nouvelle famille s'installe au moulin du Juge-2. Le 7 octobre 1708, heureux évènement, Pierre Anglade, meunier, et Claire Tier, baptisent leur fils Jean-François.

Lors de l'enquête relative à la plainte contre Durand du Martinet, en 1823, le propriétaire est signalé par le patronyme de Montcalm (de Moncan). Le

règlement d'eau en détail l'équipement technique; il s'y trouve deux moulins à bled (à grain) et un moulin à huile (AD12, 45 S 28). De Montcalm vend la parcelle du réservoir en 1827.

En 1843, c'est Jean-Pierre Pascal Hermet fils qui le possède partiellement mentionné F 271p (p pour partie). Le réservoir commun aux deux moulins 1 et 2 est coupé en deux en 1857. En 1883, le bâtiment est cité comme filature en ruine. L'année suivante, en 1884, Benoît Artis, de Montaigut, est mandaté pour procéder à la démolition de l'usine. Il l'achète en 1892. En 1894, Artis transforme le site en grange. Sa famille le possède encore tout au long du XXe siècle. Après la guerre de 1939-1945, il est temporairement converti en champignonnière.

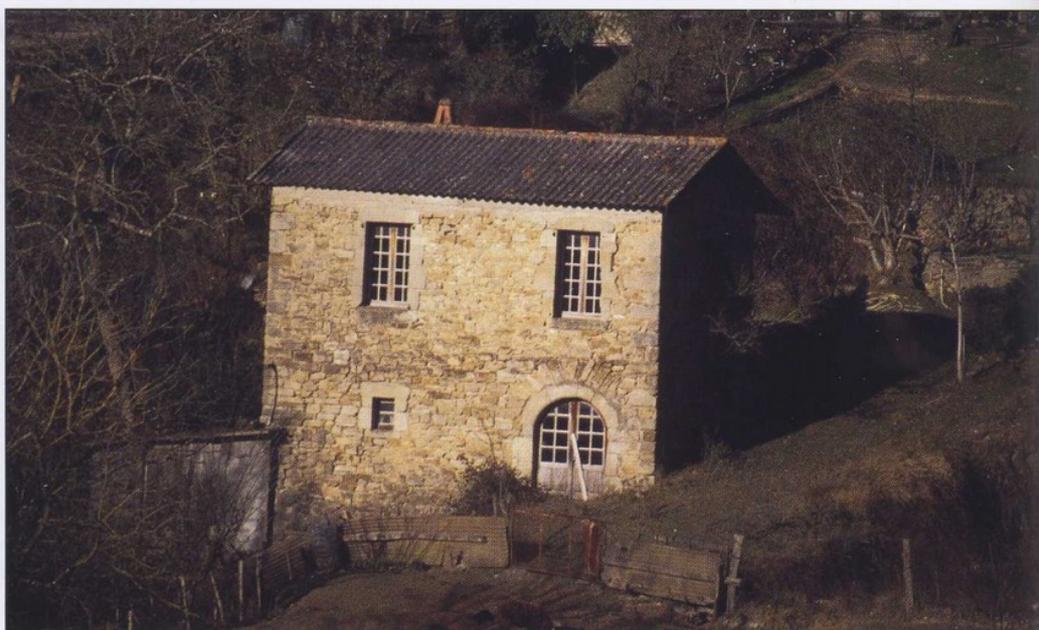


Fig. 84 Saint-Affrique (Aveyron). Le moulin du Juge -3. Façade sud-ouest.

© Photo JPH AZEMA. Janvier 2012.

N°03. Le moulin du Juge 3.

Référence du Cadastre Napoléonien de 1810; parcelle F 264, surface 119 m².

Le site et le bâtiment.

La pente de la rivière au niveau du moulin est de 27 %. En 1810, ce moulin, établi sur la rive gauche du Monnargues, situé à 50 m du précédent, est calé au bas de la cascade. La hauteur de chute exacte n'est pas établie. Les assises du bâtiment forment un petit parallélogramme de 9,50 m de long et 6,50 m de large, d'orientation générale est-ouest (fig. 84). Ce moulin construit en « pierre vue », liées à chaux et à sable, s'élève sur deux niveaux percés d'ouvertures irrégulières. La toiture à longs pans, à faible pente, se compose d'une charpente en bois avec couvrement en ciment amiante.

L'histoire.

Le 3 mai 1682, le couple Antoine Reverbel, meunier au moulin du Juge, et Marguerite Bages accueille la venue au monde de Louis. Deux ans plus tard arrive leur deuxième fils, Jean, né le 20 février 1684. Le 18 septembre 1701, Antoine Reverbel, meunier, assiste au baptême de Pierre Reverbel. Moins

d'un siècle plus tard, la famille Reverbel est toujours présente au moulin du Juge. Jean, le meunier, est marié à Madeleine Birot. Ils ont ensemble un fils, Jean-Jacques-François, né le 14 octobre 1792 et une fille, Marie, née le 28 avril 1803. Jean décède le 5 octobre 1805. En 1790, le rôle des attributions foncières indique que Jean Reverbel, meunier, possède en ce lieu « un petit moulin, pred et terre labourable ». Le 7 février 1814, Jean-Pierre Reverbel, du moulin du Juge, épouse Marie Gavalda. Il décède deux ans plus tard à 36 ans, le 24 mai 1816 et est inhumé à Sainte-Eulalie-de-Cernon.

En 1813, ce moulin à eau appartient à Monsieur Cochi de Moncan, de las Vios. Lors de l'enquête relative à la plainte contre Durand du Martinet, en 1823, le propriétaire est signalé par le patronyme de Montcalm. Jean Hermet fils aîné, fabricant à Saint-Affrique, rue de la Grave, l'achète en 1827. Puis il passe à Jean-Pierre Pascal Hermet fils en 1843. En 1883, ce moulin à eau (à grain) est acheté par Benoît Artis, de Montégut. Au cours du XXe siècle il reste très longtemps dans cette famille.

Vers 1960, Amédée Calmes décide de refaire vivre ce site. Il construit une roue hydraulique, en utilisant une jante de voiture sur le périmètre de laquelle il soude des aubes en fer. Au moyen d'un jet puissant, il la fait tourner, raccordée à une dynamo. Cela lui permet de produire du courant électrique et d'éclairer, avec des lampes électriques de 12 volts, la maison des sœurs Artis. Cette maison neuve, sous le moulin précédent, est construite vers 1975-1980. Amédée Calmes veut, ensuite, produire son énergie pour disposer d'un chauffage d'appoint. Vers 1990, il installe une turbine hydraulique, de type « Francis », achetée à Saint-Paul-des-Fonts, où elle avait été installée par le Docteur Roussel. La machine, dont la bêche (enveloppe) fait 70 cm de diamètre, est alimentée en eau par une conduite forcée de 35 cm de diamètre environ et bénéficie d'une chute de 20 mètres. Elle entraîne un alternateur.

Depuis le décès de monsieur Calmes, l'installation est arrêtée et la turbine, certainement très entartrée (Michel Condamines, entretien du 27 juillet 2012).